



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 10/06/2025

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

| | | |
|--|-----------------------|------------|
| Nombre de délégués titulaires du SIGP : 13 | Date de convocation : | 03/06/2025 |
| Nombre de délégués suppléants du SIGP : 5 | Date de publication : | 04/06/2025 |
| Quorum applicable : 7 | | |

Le 10 juin 2025 à 18 h 00, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH.

Présents (12) :

AIME-LA-PLAGNE :
M. Laurent DESBRINI, titulaire.
M. Michel GENETTAZ, titulaire.
M. Xavier URBAIN, suppléant (de Corine MAIRONI-GONTHIER).

CHAMPAGNY :
M. Xavier BRONNER, titulaire.
M. René RUFFIER-LANCHE, titulaire.
M. Denis TATOUD, titulaire.

LA PLAGNE TARENTEAISE :
Mme Fabienne ASTIER, titulaire.
Mme Nathalie BENOIT, suppléante (de Pierre OUGIER).
M. Jean-Luc BOCH, titulaire.
M. Romain ROCHET, titulaire.
M. Daniel-Jean VENIAT, titulaire.
M. Christian VIBERT, titulaire.

Excusés (6) : Mmes Corine MAIRONI-GONTHIER, titulaire d'Aime-la-Plagne (suppléée par M. Xavier URBAIN suppléant d'Aime-la-Plagne) et Marie MARTINOD, suppléante d'Aime-la-Plagne.
MM. Pascal VALENTIN, titulaire d'Aime-la-Plagne, Vincent RUFFIER des AIMES, suppléant de Champagny, Pierre OUGIER, titulaire de La Plagne Tarentaise (suppléé par Mme Nathalie BENOIT, suppléante de La Plagne Tarentaise) et Benoît VALENTIN suppléant de La Plagne Tarentaise.

Secrétaire de séance : M. Christian VIBERT, titulaire de La Plagne Tarentaise.

⇒ **Ouverture de la séance plénière à 18h01.**

⇒ **M. le Président constate que le quorum est atteint.**

ORDRE DU JOUR

Compétences optionnelles « Eau et Assainissement collectif » :
depuis le 01 janvier 2016, seuls les délégués des communes d'Aime-La-Plagne et de La Plagne Tarentaise ayant transféré les compétences « Eau et Assainissement collectif » au Syndicat pour les sites d'altitude participent aux votes concernant l'eau et l'assainissement.

Relevé de décision : néant.

Délibération n° 2025-035 : précisions à la suite de la délibération n° 2025-006 du 11 février 2025 relative à l'adoption du tableau des effectifs des emplois permanents 2025 du SIGP. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-036 : demande d'assimilation du SIGP à une commune de plus de 2.000 habitants. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-037 : avenant n° 2 à la convention de mise à disposition du bâtiment « Le Chalet » liant le SIGP et la COVA. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-038 : marché de travaux relatif au système de chauffage-climatisation des Provagnes à la société SAJEMAT (groupe SAJECLIM). Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-039 : subvention complémentaire au Club des sports de La Plagne au titre de l'année 2025 – charges tour de chronométrage de Plagne-Centre. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-040 : modification du montant de la subvention 2025 à verser à l'OTGP et des participations des communes à la compétence tourisme. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-041 : décision modificative n° 2 au budget général 2025 du SIGP. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-042 : lancement des études et prestations préalables à la rénovation de la piste de bobsleigh-luge-skeleton dans le cadre des JOP Alpes Françaises 2030. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-043 : compétence optionnelle Eau et Assainissement : convention entre la Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc et le SIGP pour l'épandage des boues, pour la période 2025-2030. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-044 : compétence optionnelle Eau et Assainissement : recrutement d'un assistant maîtrise d'ouvrage (AMO) pour encadrer les prestations et travaux « Eau et Assainissement ». Décision : approuvée à l'unanimité.

⇒ **Fin de séance à 18h51.**

Fait à La-Plagne-Tarentaise, le 10 juin 2025.

Le Secrétaire de séance,
Christian VIBERT

Le Président,
Jean-Luc BOCH



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA GRANDE PLAGNE
1355 ROUTE D'ALPE Les Provagnes
73210 LA PLAGNE TARENTAISE

Publié sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise, le

23 JUIN 2025

- ⇒ Les actes administratifs exécutoires correspondants sont publics, et sont consultables sur demandes au siège du SIGP aux dates et heures d'ouverture, et sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise (<https://www.laplagne-tarentaise.fr>).
- ⇒ Les actes peuvent faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du SIGP dans les deux mois suivant sa notification. Ils peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun - Boîte Postale 1135 - 38022 Grenoble Cedex - Téléphone : 04 76 42 90 00 - Télécopie : 04 76 51 89 44 - Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr (dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux).